



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BTS PODO-ORTHÉSISTE

E5 : TRAVAUX PRATIQUES SOUS-ÉPREUVE U 52

CONCEPTION ET RÉALISATION DE SEMELLES ORTHOPÉDIQUES ET/OU ORTHOPLASTIES

SESSION 2010

**Durée : 4h15
Coefficient : 5**

Matériel autorisé :

Toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (circulaire N°99-186,16/11/1999).

Documents à rendre :

Appareillage réalisé
Dossier médico-technique

**Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 2 pages, numérotées de 1/2 à 2/2.**

Après tirage au sort un patient vous est confié pour la réalisation d'une paire d'orthèses plantaires et/ou d'une orthoplastie.

Il vous remettra une prescription médicale, établie par le médecin du jury.

Vous disposerez de 30 minutes pour demander des précisions sur cette prescription

RÉALISATION (3 H 45)

Vous aurez à réaliser une paire d'orthèses plantaires et/ou une orthoplastie, adaptée à la pathologie du patient qui vous a été affecté et conforme à la prescription médicale.

On vous demande :

- d'analyser et exécuter la prescription médicale,
- de procéder à l'examen clinique et podologique,
- de déterminer votre objectif d'appareillage et les moyens à mettre en œuvre pour l'atteindre,
- de réaliser les orthèses,
- de constituer le dossier médico-technique correspondant.

En fonction de la disponibilité de votre patient, vous pourrez réaliser un essai

ENTRETIEN AVEC LE JURY (30 MINUTES)

Vous disposez de 15 minutes avec votre patient avant l'entretien avec le jury, pour adapter les orthèses à ses chaussures.

Vous présenterez ensuite pendant 15 minutes votre appareillage accompagné du dossier médico-technique au jury. Celui-ci pourra vous demander toutes les précisions qu'il jugera utiles

L'évaluation portera sur :

- l'adaptation des orthèses et le respect de la prescription médicale,
- la justification de la technique et du choix des matériaux,
- les conseils de chaussage formulés au patient,
- la présentation et le contenu du dossier médico-technique.